



COMMUNE DE GETIGNE
(Loire-Atlantique)

Nombre de Conseillers :
En exercice 21
Présents 16
Votants 19

DELIBERATION

N° 2017-02-10

L'an deux mille dix-sept, le **jeudi 23 février** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de GETIGNE (Loire-Atlantique), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François GUILLOT, Maire de GETIGNE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2017.

Présents : C. AUDRAIN, B. BŒUF, G. CHABAS, J. CHAILLOU, M.P. COUPRIE, F. GRIMBERGER, F. GUILLOT, K. GUIMBRETIERE, C.JAMIN, F. LEBOIS, R. LESIEUR, M. PICHERIT, G. PIFFETEAU, C. SARTORI, M. SORIN, L. VALTON.

Absents excusés : A. BIROT, F. DURET, J.P. LOIRET, P. MANGIN-CAZES, A. ROUYRRE.

Pouvoirs : de A. BIROT à F. GRIMBERGER, de F. DURET à C. JAMIN, de P. MANGIN-CAZES à M.P. COUPRIE

Madame Bénédicte BŒUF a été élue secrétaire de séance.

OBJET 9 : Noms de voies

Monsieur Georges PIFFETEAU, adjoint à l'urbanisme, expose au conseil municipal que lors de la dernière commission d'urbanisme, il a été proposé aux membres du conseil municipal de nommer certaines voies de la commune et d'attribuer un numéro aux habitations (voir plan) :

Ainsi, selon les plans présentés, il est proposé :

- de nommer et numéroter le « Chemin de Persimon » ;
- de nommer et numéroter l' « Impasse du Fief du Parc » ;
- de nommer et numéroter l' « Impasse Le Barillet » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve les noms de voies énoncés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au dossier.

Fait à Gétigné, le 28 février 2017

Le Maire, François GUILLOT



Délibération

Reçue en Préfecture de Nantes le 02/03/2017
Affichée le 02/03/2017
Notifiée le 02/03/2017
Pour ampliation, Le Maire :

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Noms de voies

Date de transmission de l'acte : 02/03/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 02/03/2017

Numéro de l'acte : 2017-02-10-CM (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 044-214400632-20170223-2017-02-10-CM-DE

Date de décision : 23/02/2017

Acte transmis par : Valerie LORIEAU

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.3. Voirie
8.3.1. Dénomination voies